

**RÉPONSE D'ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR) À LA
DEMANDE DE RENSEIGNEMENT NO 1 DE LA FCEI RELATIVEMENT À LA DEMANDE
CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE MESURES RELATIVES À L'ACHAT ET LA VENTE
DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE**

Valeur du GNR sur le marché du carburant aux États-Unis

Question 1

Référence :

- (i) B-0165, pp. 4 à 6

Questions :

- 1.1. Veuillez fournir les données sous-jacentes au graphique 1 de même que tous les calculs et hypothèses sous-jacents à ces données de manière à ce que la FCEI puisse reproduire ces calculs.

Réponse :

En révisant le graphique 1, Énergir constate que quelques erreurs se sont glissées dans la production des données. Conséquemment, le graphique 1 et le tableau 1 de la pièce B-0165, Gaz Métro-1, Document 11, ont été mis à jour. Le détail des calculs et des hypothèses utilisées se trouvent ci-dessous.

HYPOTHÈSES GÉNÉRALES :

- Prix du GNR = gaz naturel + LCFS + RIN
- Taux de conversion : 1\$ US = 1,3 \$ CAN

CALCULS DU LCFS :

- Les données publiques hebdomadaires en \$US/MT de CO₂éq évité, sont disponibles ici : <https://ww3.arb.ca.gov/fuels/lcfs/credit/lrtweeklycreditreports.htm>
- Énergir a utilisé une valeur moyenne par mois pour les calculs
- Pour convertir un LCFS en GJ, Énergir a mis en place un outil de calcul interne qui lui permet de générer une courbe sur plusieurs années. Pour des fins de comparaison, les données suivantes pourraient être saisies dans l'outil de calcul du California Air Resource Board :

- Type of credit : Base
- Reference fuel : Diesel
- Select compliance year : 2019
- Select vehicule-fuel EER : 1
- Fuel equivalency : \$/MMBtu natural gas
- CI Score (gCO₂e/MJ) : -50
- Credit Price : 190 US\$

À partir de ces données, on obtient une valeur du LCFS à 28,90 US\$/MMBtu. En utilisant un ratio de 1,055056 GJ / MMBtu et un taux de conversion à 1\$ US = 1,3 \$ CAN, on obtient un LCFS à 35,61\$/GJ pour le mois de juin 2019.

CALCULS DU RIN :

- Les données publiques sont disponibles ici : <https://www.epa.gov/fuels-registration-reporting-and-compliance-help/rin-trades-and-price-information>
- Pour convertir un RIN en GJ, la loi américaine¹ stipule que 1 RIN= 1 gallon d'éthanol liquide pur = 77 000 btu = 0,077 MMBTU = 0,081235 GJ. Conséquemment, 1 GJ= 12,3 RINs.

- 1.2. En lien avec la réponse à la question précédente, veuillez justifier chacune de ces hypothèses, incluant celles utilisées dans chacune des cellules modifiables de l'outil de calcul du California Air Ressource Board.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 1.1.

- 1.3. Veuillez confirmer que la norme *Low Carbon Fuel Standard* (LCFS) n'est pas applicable hors de la Californie.

Réponse :

Le LCFS est un programme propre à la Californie, visant la réduction de l'intensité en carbone des transports au sein de l'État. Néanmoins, les volumes de GNR et d'autres biocarburants produits hors de l'État sont acceptés par les autorités responsables de l'application de ce programme pour atteindre les cibles.

¹ <https://www.law.cornell.edu/cfr/text/40/80.1415>.

- 1.4. Veuillez indiquer la proportion de la production de GNR aux États-Unis qui est consommée par le secteur des transports en Californie.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la Demande de renseignements no 3 de la Régie de l'Énergie, question 1.1.

- 1.5. Veuillez démontrer le réalisme que l'utilisation du GNR dans le secteur du transport en Californie soit un déterminant important du prix de GNR sur le marché nord-américain.

Réponse :

Comme indiqué à la réponse à la Demande de renseignements no 3 de la Régie de l'Énergie, question 1.1, près de 95% des volumes de GNR produits en Amérique du Nord ne sont pas transigés auprès d'utilités gazières. En effet, ces ventes sont effectuées sur des marchés privés, majoritairement pour le secteur du transport routier où des obligations gouvernementales obligent l'achat de carburants propres². Au moment de négocier avec un producteur, l'alternative la plus probable est donc nécessairement invoquée. D'ailleurs, la vente du GNR produit au Québec à des utilisateurs aux États-Unis est bien réelle en ce moment, alors que la quasi-totalité du GNR produit par les deux sites d'enfouissement québécois en opération est vendue à des tierces parties en dehors de la province.

- 1.6. Veuillez indiquer si Énergir a considéré d'autres approches pour évaluer la valeur du GNR.

Réponse :

Dans la pièce B-0183, Gaz Métro-3, Document 1, Énergir analyse les autres distributeurs de gaz naturel en Amérique du Nord qui offrent du GNR (section 2.2) ainsi que le marché du Carburant aux États-Unis (section 2.3).

- 1.7. Veuillez indiquer si, malgré l'absence d'un indice de prix du GNR, il existe d'autres statistiques sur le prix du GNR.

² Cette estimation vient de la différence entre les volumes de GNR produit présentement en Amérique du Nord (www.rngcoalition.com/rng-production-facilities) et les volumes de GNR consommés de façon volontaire par des distributeurs de gaz naturel (ex. Fortis BC, Énergir, etc.).

Réponse :

À la connaissance d'Énergir, il n'existe pas de statistiques pertinentes sur le prix du GNR, autres que celles déjà fournies dans le présent dossier.

1.8. Veuillez présenter le calcul établissant un ratio de 11,06 RINs/GJ.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à question 1.1.

Approvisionnements en GNR

Question 2

Références :

- (i) B-0165, p. 9
- (ii) B-0165, p. 2
- (iii) B-0165, p. 6

Préambule :

(i)
« Ainsi, Énergir sait d'ores et déjà qu'il lui est possible d'écouler son inventaire de GNR auprès des 6 clients intéressés aux prix présentés à la section 2. »

(ii)
« L'importance de ce secteur a également été confirmée dans le rapport *Trajectoires de réduction d'émissions de GES de Québec* préparé par Dunsky pour le Ministère de l'Environnement et la lutte contre les changements climatiques. En effet, en plus d'identifier le GNR comme une des énergies renouvelables contribuant à l'atteinte des cibles de réduction de GES à l'horizon 2030 et 2050 (66% du gaz naturel distribué en 2050 pourrait être renouvelable), il identifie la biométhanisation du fumier comme un important potentiel de réduction de GES à faible coût (moins de 50 \$/tCO₂éq). Dans ce contexte, Transition énergétique Québec (TEQ), via le programme de subvention Technoclimat, Investissement Québec et Desjardins ont confirmé le financement du projet de la Coop comme premier projet de biométhanisation agricole québécois à des fins d'injection dans un réseau gazier. »

(iii)
« Par ailleurs, Énergir tient également à mentionner que ses connaissances en termes de production de GNR lui ont permis de s'assurer au moment des négociations que le prix entendu est un reflet juste des coûts de production et d'un rendement raisonnable du producteur. »

Questions :

2.1. Veuillez indiquer à quel moment Énergir prévoit déposer l'étape C du présent dossier démontrant l'intérêt des clients pour l'achat des unités de GNR.

Réponse :

Énergir prévoit déposer l'étape C du présent dossier à l'automne 2019.

- 2.2. Veuillez indiquer si Énergir prévoit demander l'approbation d'autres contrats d'approvisionnement en GNR d'ici à ce que soit déposée la preuve sur l'étape C.

Réponse :

Oui.

- 2.3. Relativement à la référence (i), veuillez indiquer la fourchette de prix pour laquelle Énergir a validé pouvoir être en mesure d'écouler son inventaire de manière volontaire.

Réponse :

Énergir est seulement en mesure de confirmer, pour le moment, que les 7 clients consommant déjà du GNR sont prêts à payer le prix indiqué dans la pièce à la référence (i). Une fourchette de prix plus détaillée fera l'objet de l'Étape C, qui inclura une analyse de sensibilité-prix.

- 2.4. Relativement à la référence (ii), veuillez indiquer à quoi correspond en ¢/m³ un prix du carbone de 50 \$/tCO₂éq.

Réponse :

Les hypothèses et les méthodes de calculs sous-jacentes au modèle NATEM (North American TIMES Energy Model) utilisé par Dunsky pour évaluer le coût marginal des mesures de réduction³ ne sont pas connues. Il est donc impossible de convertir ces valeurs en ¢/m³.

- 2.5. Relativement à la référence (iii), veuillez élaborer sur les connaissances d'Énergir en matière de production de GNR.

Réponse :

L'équipe de développement des affaires GNR chez Énergir est dotée, notamment, de deux experts techniques ayant chacun plus de 10 ans d'expérience spécifiquement dans la production de GNR. Ils sont membres du Canadian Biogas Association et du Club Pyrogazéification. Énergir a également réalisé plusieurs travaux de recherches effectués en partenariat avec le Centre des Technologies du Gaz Naturel. Enfin, Énergir est l'initiateur d'un partenariat stratégique d'échange d'informations avec les leaders mondiaux actifs dans la biométhanisation, à savoir, GRDF, SoCalGas et GRTgaz.

³ B-0174. Gaz Métro-1, Document 13.

Ensuite, tous les producteurs qui envisagent injecter du GNR dans la franchise d'Énergir doivent transiger avec Énergir. Ceci fait en sorte que l'équipe de développement des affaires GNR est en constant dialogue avec les producteurs actuels et potentiels de GNR. Cette même équipe est également investie de la mission de bien comprendre le marché du GNR en Amérique du Nord et s'affaire quotidiennement à analyser des projets, démarcher des producteurs et rencontrer différentes parties prenantes en lien avec le GNR. Cette vaste expérience du terrain permet à Énergir d'être confiante de détenir une expertise exhaustive en matière de production de GNR.

- 2.6. Veuillez indiquer si Énergir partage l'avis selon lequel la biométhanisation du fumier représente une source de réduction des GES à moins de 50 \$/tCO₂éq.

Réponse :

N'ayant pas vérifié elle-même les hypothèses du rapport Dunsky, Énergir accueille positivement, mais avec les réserves d'usage, les conclusions telles que spécifiquement présentées dans le rapport de Dunsky à savoir que la biométhanisation du fumier représente une opportunité de subvention du gouvernement à moins de 50\$/ tCo₂ eq.